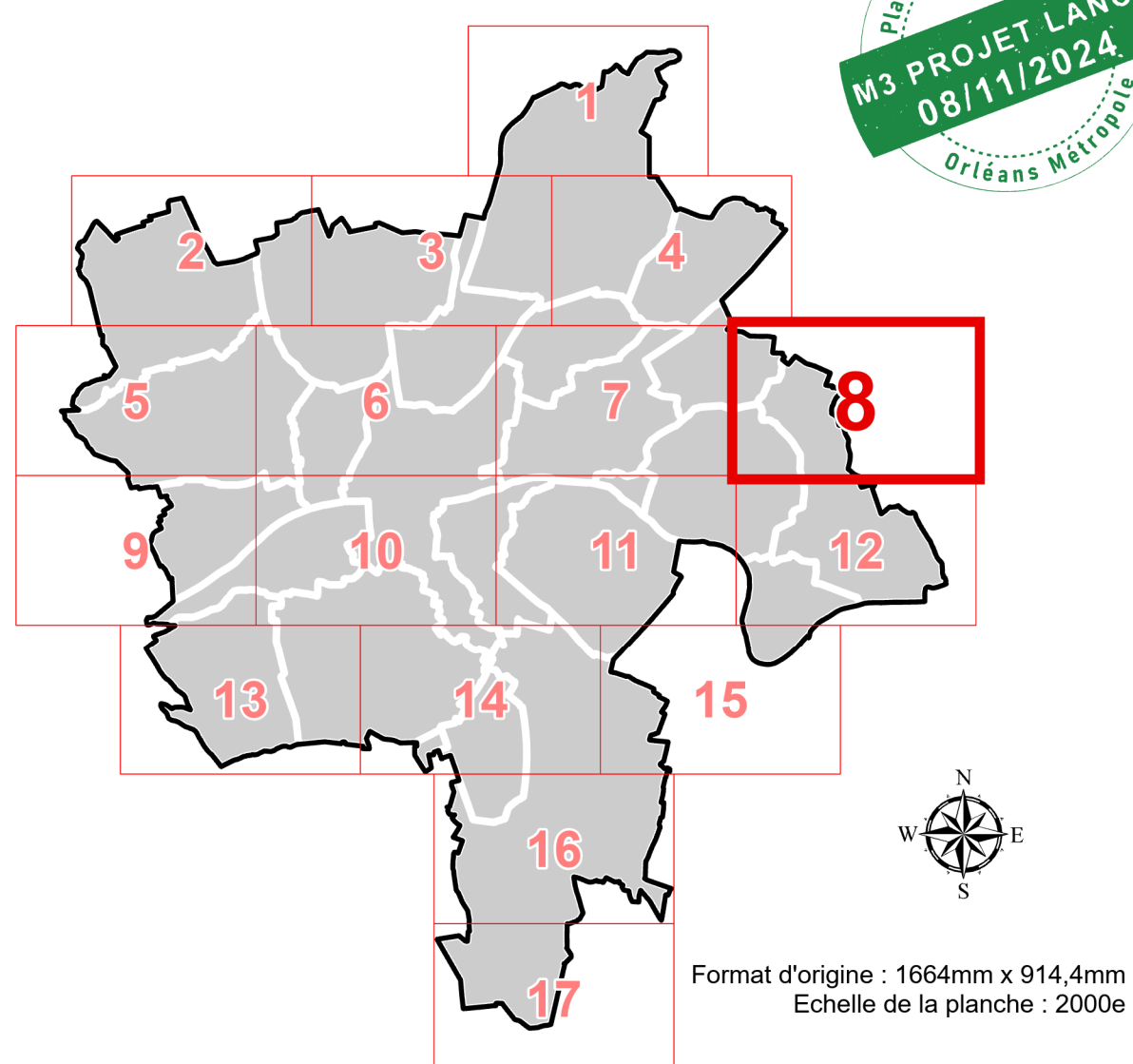


PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN

ORLÉANS MÉTROPOLE

PLAN DES EMPRISES AU 5000e
Planche n°8



Format d'origine : 1664mm x 914,4mm
Echelle de la planche : 2000e



- Prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11/07/2017
- Approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07/04/2022
- Mis à jour par arrêtés les 10/07/2022 (MAJ1), 19/01/2023 (MAJ2), 10/10/2023 (MAJ3), 11/03/2024 (MAJ4), 18/11/2024 (MAJ5)
- Modifié par délibérations du conseil métropolitain les 22/06/2023 (M1), 16/11/2023 (MS1), 20/06/2024 (M2)
- M3 engagé par arrêté le 08/11/2024

— LÉGENDE DE LA PLANCHE

Emprise de pleine terre



de 5% à 29,9%	de 30% à 49,9%	de 50% à 64,9%	65% et +	Emprise de pleine terre minimale à respecter dont la valeur est fixée par l'étiquette
------------------	-------------------	-------------------	----------	--

En l'absence de valeur, l'emprise de pleine terre minimale n'est pas réglementée par le plan des emprises.

Exemple : **60** signifie qu'au minimum 60% de l'unité foncière devra être couverte d'espace de pleine terre



 Coefficient de biotope :
l'emprise de pleine terre peut être modulée par le coefficient de biotope

Emprise au so



 Emprise au sol maximale à respecter au titre du PLUM dont la valeur est fixée par l'étiquette

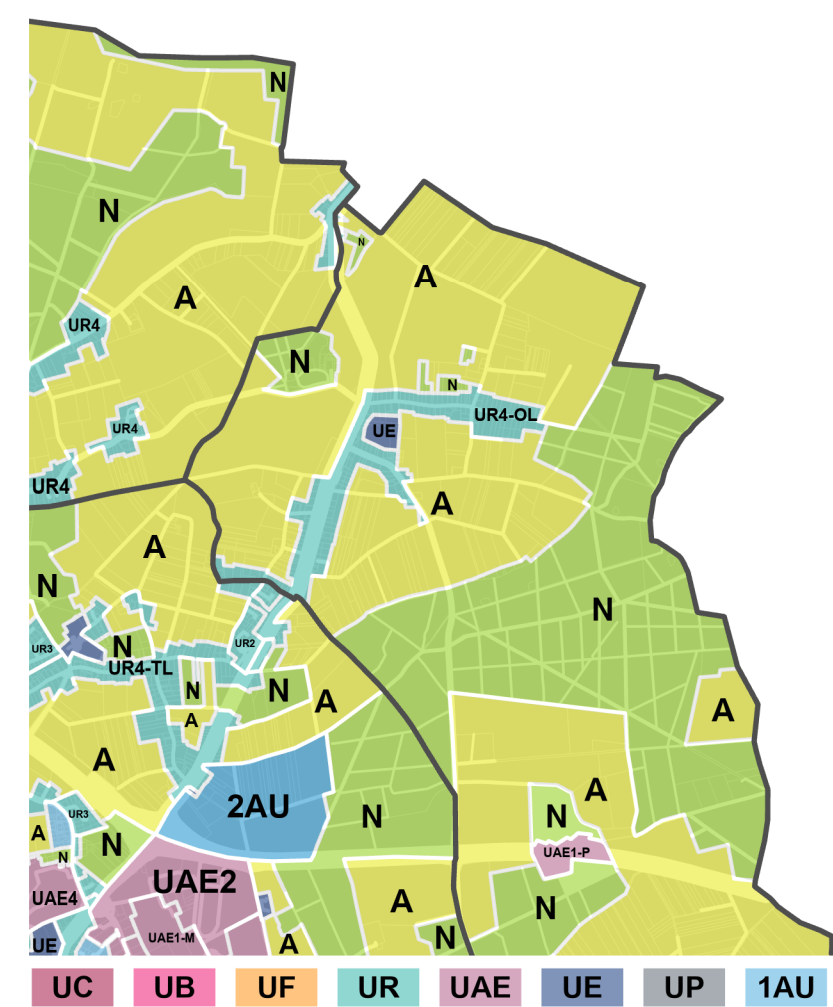
En l'absence de valeur, l'emprise au sol maximale n'est pas réglementée par le plan des emprises.

Exemple : **20** signifie que l'emprise au sol maximale des constructions ne peut excéder 20% de l'unité foncière.

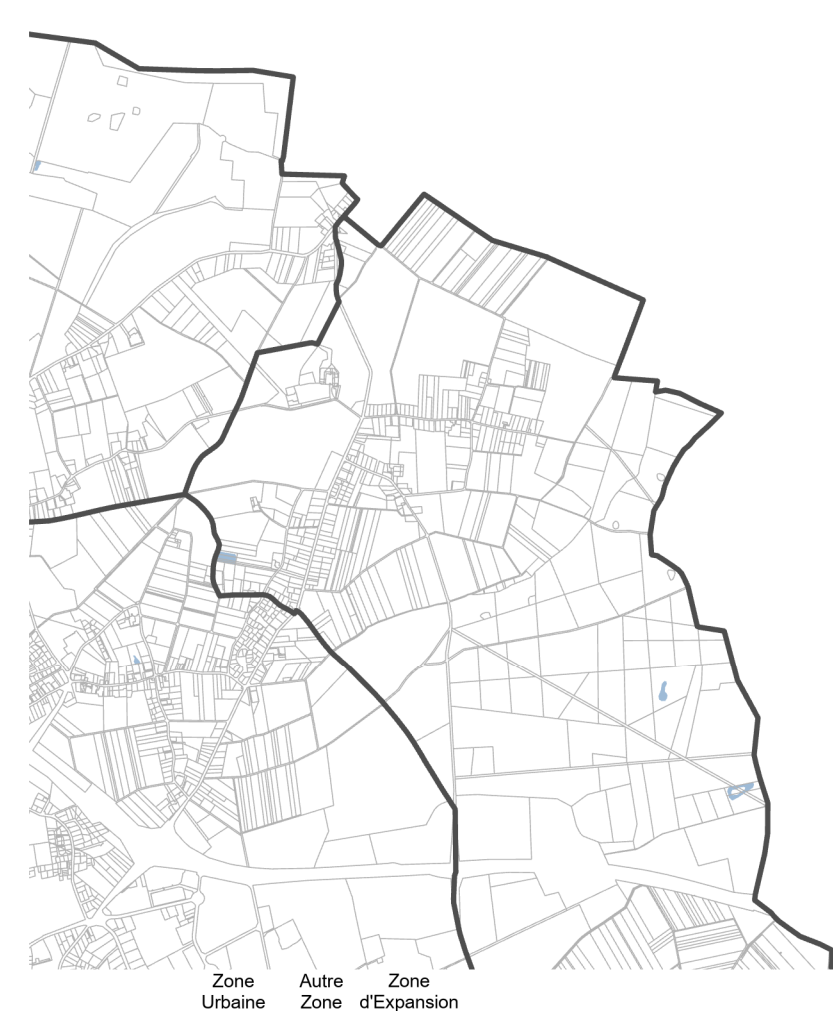
 Emprise au sol maximale à respecter fixée par le PPR

Exemple : cf PPRI signifie qu'il est nécessaire de se référer au Plan de Prévention des Risques pour connaître l'emprise au sol maximale des constructions.

EXTRAIT INDICATIF DU ZONAGE D'URBANISME EN COULEUR



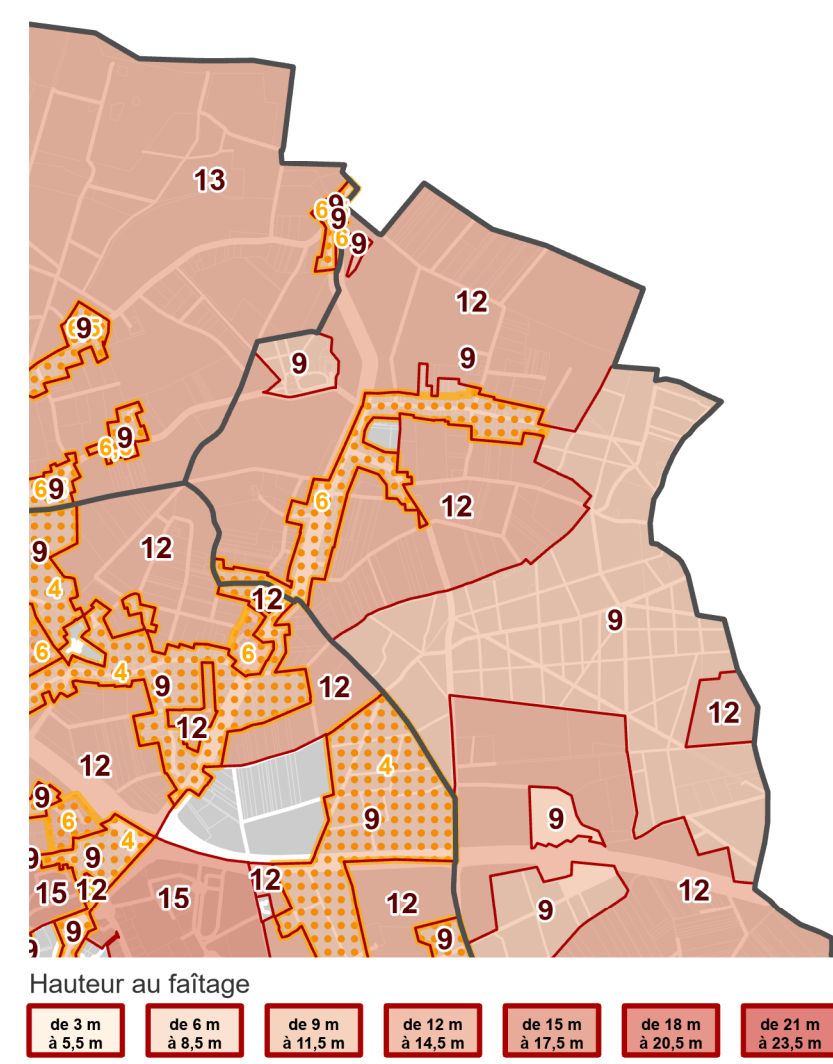
EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION



Densité Urbaine de Crue
 Allée moyen et faible
 Allée fort hauteur
 Allée fort vitesse
 Allée très fort hauteur

Zone de dissipation d'énergie
 Zone hors d'eau
 Lit de la Loire

EXTRAIT INDICATIF DU PLAN DES HAUTEURS



Hauteur à l'égout